

LE PSAUME GRADUEL

A LA parole de Dieu répond un chant. Le psaume après la lecture est le chant le plus ancien de la liturgie chrétienne. La « Présentation générale du Missel romain » lui restitue sa fonction privilégiée : il constitue « un acte ayant valeur en lui-même » (n° 17) ; il fait « partie intégrante de la liturgie de la Parole » (n° 36) ; il retrouve sa forme responsoriale primitive : le lecteur « dit le psaume, auquel le peuple répond par un refrain » (n° 90) ; il est le seul psaume « obligatoire » de la messe.

Cette réforme a été préparée depuis une quinzaine d'années : en 1953 *La Maison-Dieu* publiait un cahier sur « les psaumes, prières de l'assemblée chrétienne » ; en 1961 paraissait le *Psautier de la Bible de Jérusalem*, qui permit à beaucoup de chrétiens de redécouvrir les psaumes ; vers le même temps on commençait à chanter les psaumes du P. Gelineau, puis ceux du P. Deiss ; on redécouvrait également la psalmodie responsoriale.

Mais on abusa très vite de la forme responsoriale, dont la mise en œuvre est simple : versets donnés par un soliste et refrain chanté par l'assemblée. On chanta des « petits bouts de psaumes » (c'est si pratique pour faire reprendre un refrain !) à tout moment : à l'entrée, à l'offertoire, à la communion, à la sortie. A tout moment, sauf au graduel. Pour celui-ci, on se contenta bien souvent de faire lire sa traduction dans le lectionnaire par le lecteur de l'épître. Avec le lectionnaire ferial, l'expérimentation du lectionnaire du Carême et du Temps pascal en 1969, les lectionnaires du mariage, des funérailles, de la confirmation et maintenant du baptême, la situation se clarifie. Avec le nouvel *Ordo missae*, elle s'universalise.

Un effort nous est demandé pour la mise en place du psaume graduel¹, le seul psaume désormais obligatoire à toute messe. Pour guider cet effort, nous adopterons la démarche suivante (qui vaut aussi pour la catéchèse) :

1. Le psaume graduel est d'abord un psaume de la Bible. Sa mise en place concrète ne peut se faire sans qu'une partie du psautier ne devienne prière familière au peuple chrétien.

2. Le psaume graduel retrouve sa forme responsoriale primitive après une histoire mouvementée au cours de laquelle la musique avait pris le pas sur le texte.

3. La mise en place technique est liée à ces deux options fondamentales préalables.

Notre expérience de responsable de liturgie et de musique nous a en effet donné la conviction que les problèmes fondamentaux concernant le psaume graduel viennent de ce qu'on le considère d'abord comme une « pièce musicale » (qu'on peut chanter ou non) et non comme une « prière biblique » irremplaçable.

Le graduel est un psaume.

Le psaume graduel est la réponse de la communauté chrétienne à la Parole de Dieu. L'intervention de Dieu dans l'histoire du salut instaure un dialogue : le peuple chrétien réagit à la Parole proclamée par un cri de supplication ou de louange. Le Père L. Deiss a bien montré comment, dans la Bible, l'assemblée réagit aux merveilles de Dieu par un cantique ou un psaume². C'est dans cette lancée que se situe le psaume graduel.

Cette réaction de l'assemblée n'est pas un simple souvenir d'un événement passé (comme lorsqu'on chante « Per-rine était servante »), mais l'actualisation du salut : « Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur, mais écoutez la voix du Seigneur. »

1. Quelle dénomination exacte employer ? Le lectionnaire dominical parle de « graduel », le lectionnaire du mariage et des défunts de « psaume-graduel », L. Deiss (dans *Concile et chant nouveau*) de « psaume graduel », L. Agustoni de « psaume du graduel », le lectionnaire ferial et le lectionnaire du Carême 1969 de « psaume responsorial ». La traduction française de la *Présentation générale du missel romain* parle du « psaume responsorial ou graduel ».

2. L. DEISS : *Concile et chant nouveau*, Ed. du Levain, Paris, 1969, pp. 116-118. Il faut noter que la plupart de ces cantiques bibliques n'appartiennent pas à la rédaction primitive des récits.

Le psautier dans la prière du peuple chrétien.

Une option est à prendre : le peuple chrétien du 20^e siècle doit-il couler sa prière dans la prière et la poésie des psaumes ? Bonhoeffer résume ainsi l'enjeu : « En perdant le psautier, une communauté chrétienne perdrait un trésor incomparable ; en le récupérant, elle retrouverait des forces insoupçonnées. »

Vatican II a donné à ce sujet trois indications fondamentales. En premier lieu, les psaumes sont importants car ils sont extraits de la Bible.

Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Ecriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante (CSL, art. 24).

Les prêtres et tous ceux qui participent à l'office divin... se procureront une connaissance plus abondante de la liturgie et de la Bible, principalement des psaumes (CSL, art. 90).

D'autre part, les psaumes sont une prière chrétienne.

Le Christ est là présent lorsque l'Eglise prie et chante les psaumes, lui qui a promis : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (CSL, art. 7).

Enfin, les psaumes doivent favoriser la participation active du peuple.

Pour promouvoir la participation active, on favorisera... le chant des psaumes (CSL, art. 30).

Un résumé de la Bible.

Les psaumes sont comme un résumé poétique de toute la Bible. Ils annoncent les mystères accomplis dans le Christ. Ils « ont toujours été la clé de la culture biblique et le lieu privilégié où la Parole de Dieu devient, pour toute âme de pauvre, une nourriture ruminée, assimilée et traduite en supplication ou action de grâce³ ».

Déjà Martin Luther, dans sa préface au psautier (1531-1545), affirmait :

En résumé, si tu veux un tableau vraiment vivant et

3. J. GELINEAU : *Programme musical d'une pastorale liturgique*, dans *Musique sacrée et langues modernes*. Coll. « Kinnor », 4, Ed. Fleurus, Paris, 1964, p. 21.

coloré de la sainte Eglise chrétienne, prends en main un psautier et tu verras dans un miroir parfait ce qu'est la chrétienté. Tu y apprendras aussi à te connaître réellement toi-même, de même que Dieu et toutes les créatures.

Et l'évêque saint Ambroise déclarait avec enthousiasme :

Le chant des psaumes est une bénédiction du peuple, une louange de Dieu, un hommage de la communauté, l'unanimité de tous, l'expression de tous, la voix de l'Eglise, une éclatante profession de foi, une dévotion pleine d'autorité, la joie de la liberté, un cri de bonheur, un écho de joie... Chanter (les psaumes) est une joie, les apprendre est riche d'enseignement⁴.

Une poésie populaire.

Les psaumes sont des poèmes, et des poèmes populaires. Ce n'est qu'en passant par la poésie des psaumes que l'on peut parvenir à la prière des psaumes. Il faut pour cela être un peu poète... ou le devenir. A y regarder de près, compte tenu des points difficiles (toujours mis en avant), les psaumes sont proches d'une poésie populaire qui traverse les siècles. La poésie des psaumes nous fait passer insensiblement d'une attitude humaine (vraiment humaine) à une attitude religieuse. Ainsi, dans le psaume 6, le mot « bouleversé » des versets 3 et 4 est le procédé pédagogique qui amène une attitude de bouleversement profond se terminant en prière : « Sauve-moi en raison de ton amour⁵. »

Il va de soi qu'un certain temps est nécessaire à la poésie pour que son message pénètre le cœur. Autrement, seules les oreilles enregistrent quelques mots. La pratique répandue des petits bouts de psaumes chantés par-ci par-là est trop contraire aux lois élémentaires de la psychologie pour pouvoir atteindre le cœur de l'auditeur. Mieux vaut réduire le nombre des psaumes, et conserver un vrai psaume graduel qui pourra remplir sa fonction poétique. Beaucoup de nos liturgies, même très bien « menées », manquent de lyrisme et de poésie parce que les pièces se suivent sans avoir le temps de remplir leur fonction.

On connaît le livre : *L'histoire de France à travers les chansons*. C'est « l'histoire du salut » qu'on retrouve à travers les psaumes, la situation toujours actuelle de l'homme

4. Saint AMBROISE : *Enarratio in ps. 1* ; P.L. 14, 924-925.

5. Dans cet article, nous citons toujours la traduction du *Psautier de la Bible de Jérusalem*.

face à son Dieu. En 1969, nous sommes encore « déportés », nous attendons encore le salut. Un cosmonaute ne rougira pas de chanter le psaume 8 tout en manœuvrant ses manettes. L'histoire sainte continue à s'accomplir dans cette prière privilégiée de l'Eglise.

Encore faut-il accepter les lois de l'Incarnation jusque dans la formulation de notre prière. Les psaumes sont des prières d'hommes, des « cris d'homme » qui nous font parler à Dieu en « pauvres » avant de joindre les mains pour l'adoration. Dans son livre *Cris d'hommes. Les Psaumes. Essai d'adaptation pour notre temps*⁶, François Chalet montre bien la résonance péotique des psaumes, qui font atteindre l'universel à un cri d'homme en partant des réactions très humaines de la vie quotidienne pour les transfigurer dans une signification plus haute.

La difficulté majeure pour prier avec les psaumes vient d'une connaissance superficielle de la Bible, de la valeur de l'histoire sainte, des sens de la Bible, des transpositions messianiques et eschatologiques, du sens du combat contre les puissances du mal. Les psaumes nous offrent le climat poétique nécessaire à une respiration profonde de l'âme⁷.

Une prière chrétienne.

Que doit être une lecture chrétienne du psautier ? Le Père Tournay a bien formulé le problème⁸ :

L'Eglise s'est toujours efforcée d'interpréter les psaumes en fonction des mystères chrétiens. La difficulté fut toujours grande, car il s'agissait de prières juives liées à l'économie ancienne et exprimant des pensées ou des sentiments apparemment dépassés : vengeance contre les ennemis, exigence d'une rétribution visible, méconnaissance de la vie future. Outre ces déficiences solidaires d'un stade encore imparfait de la révélation, les circonstances encore mal connues de la composition des psaumes (auteur, lieu, époque, référence liturgique) ne permettent pas d'en apprécier à fond la portée et la signification religieuse.

N'oublions pas non plus que subsiste en chacun de nous quelque chose de l'homme imparfait, celui de l'Ancien

6. Editions Ouvrières, Paris, 1966. Nouvelle édition en 1969.

7. Cf. Sœur JEANNE D'ARC : *Prier avec les psaumes*, dans *La Vie spirituelle*, juillet 1960, pp. 66-87. On trouvera dans cet article quelques pages montrant comment le Pater accomplit les psaumes (pp. 78-82).

8. Compte rendu du *Psautier de la Bible de Jérusalem* dans *Revue biblique*, 1962, pp. 139-140.

Testament, qui se reconnaîtra aisément en certains passages du psautier. En outre, l'Eglise, comme jadis la communauté des « anawim » à Jérusalem, se trouve entourée d'ennemis ; la loi de ses fidèles est attaquée et dénigrée. Il y a là un parallélisme de situation d'autant que le chrétien vit, comme le juif, dans l'attente de l'événement du règne de Dieu. Par sa résonance messianique et eschatologique, le psautier mérite d'être la prière de l'Eglise en marche vers son Epoux divin.

Voici un exemple très concret de lecture chrétienne donné par une lycéenne de onze ans, à un examen de catéchisme en 1964 :

« Ma lumière et mon salut, c'est le Seigneur. »

Ma lumière, cela veut dire que je marchais dans les ténèbres, Jésus est venu me sauver.

Mon salut : désormais je pourrai ne plus faire tant de péchés si j'écoute sa parole.

C'est le Seigneur : pour les Juifs, c'est Dieu ; pour nous chrétiens, c'est Jésus.

On pourrait relire utilement un article de B. Fischer montrant qu'à l'époque des martyrs le psautier était l'ouvrage le plus cité de l'Ancien Testament, parce qu'on le considérait comme un livre prophétique que le Christ avait accompli : les psaumes « parlent à l'Eglise primitive au sujet du Christ, ou bien, en eux, elle parle au Christ, ou bien elle entend, en eux, le Christ parler au Père »⁹.

Prière du chrétien, le psautier est aussi la prière de l'Eglise et celle de tout homme en quête de Dieu :

Le livre des psaumes est hanté par la présence d'un homme qui crie sa détresse... Ce cri qui est le nôtre, où chacun de nous se projette, voici qu'il est le cri du Fils de Dieu, homme parmi nous, portant sur lui le poids de cette condition humaine. En lui toute détresse humaine trouve son cri légitime¹⁰.

Les psaumes restent porteurs de la prière et de l'espérance des hommes. Toutefois, la refonte et l'utilisation du psautier liturgique n'imposent pas une assimilation populaire de tous les psaumes pour l'ensemble des chrétiens¹¹.

9. B. FISCHER : *La dévotion aux psaumes dans l'Eglise des martyrs*, dans *La Maison-Dieu* n° 27, pp. 86-109.

10. D. HAMELINE : *L'usage chrétien des psaumes et le dialogue avec le monde*, dans *Masses ouvrières*, octobre 1966, pp. 28-29.

11. E. BERNIMONT a soulevé le problème *De l'inégale valeur des psaumes* (*Nouvelle Revue théologique*, 1962, pp. 843-852). Il propose,

Le psaume responsorial retrouve sa forme originelle.

L'histoire liturgique montre que le psaume tient une place importante dans la liturgie de la Parole et se situe dans la même dynamique : par sa Parole le Christ se rend présent à l'assemblée d'aujourd'hui. Comme l'écrit L. Agustoni, « une fois bien fixé ce principe que le psaume est constitutif de la liturgie de la Parole par une de ses caractéristiques essentielles, celle d'être parole divine, on ne voit plus clairement comment on pourrait le remplacer valablement par un texte de libre composition¹² ».

Un élément constitutif de la liturgie de la Parole.

Pour l'Eglise des deux premiers siècles, le psautier semble avoir été surtout un livre de lecture. Le chant des psaumes ne prit son essor qu'après l'abandon des hymnes¹³.

A l'époque patristique, le chant des versets de psaumes par le psalmiste est considéré comme une lecture du texte sacré. Saint Augustin dira : « Nous avons entendu l'Apôtre, le psaume et l'évangile : les trois lectures sont d'accord¹⁴. » Il en va encore de même à l'époque de saint Grégoire le Grand¹⁵.

Il y a pourtant un certain risque à présenter de façon trop systématique le graduel comme une lecture. Le problème pastoral posé par l'introduction d'une troisième lecture à la messe devient plus aigu encore si le graduel prend l'allure d'une quatrième lecture. Il est important de

dans l'utilisation liturgique, la suppression de doublets (ps. 107, 134), de psaumes narratifs (77, 105), de psaumes dont la doctrine est dépassée par le N.T. (87, 127), de psaumes de vengeance (57). De fait, un certain nombre de psaumes ne figureront plus dans le futur Office romain.

12. L. AGUSTONI : *Le graduel et le psaume responsorial*, dans *La tâche musicale des acteurs de la célébration*, Coll. « Kinnor », 10, Ed. Fleurus, Paris, 1968, p. 80.

13. Cf. B. FISCHER : *La dévotion aux psaumes dans l'Eglise des martyrs*, dans *La Maison-Dieu*, n° 27, p. 88 : « D'après la thèse bien fondée de Rudolf Knopf, le psautier paraît, en fait, n'avoir joué que le rôle de lecture liturgique dans le cadre des lectures des prophètes. Il ne paraît être devenu un livre de chant liturgique que lorsque la jeune Eglise, se détournant des hymnes radicalement compromises par les abus gnostiques, s'est retournée vers la Bible. Les plus anciens témoignages certains du chant des psaumes davidiques dans l'assemblée chrétienne ne se situent guère, en conséquence, qu'aux environs de 200. » Voir aussi J.-A. JUNGSMANN : *Missarum Sollemnia*, II (1952), pp. 188-189.

14. *Sermon* 165 ; P.L. 38, 902.

15. Un concile romain de 595 réserve aux sous-diacres et aux minorés « *inter missarum sollemnia... psalmos et reliquas lectiones* » (P.L. 77, 1335).

rattacher le psaume responsorial à la proclamation de la Parole, mais il doit bien être compris comme une réponse de l'assemblée.

L'âge d'or du psaume responsorial.

La psalmodie responsoriale est attestée au 3^e siècle ; elle est générale, après la lecture, au 4^e siècle. Le psaume responsorial constitue le principal chant des assemblées des 4^e et 5^e siècles. Il est exécuté par un lecteur, bientôt remplacé par un psalmiste qui l'exécute d'abord de l'ambon, puis d'un degré inférieur de l'ambon¹⁶.

Nous citons ici quelques témoignages sur la psalmodie responsoriale et le psaume exécuté après la lecture.

Tertullien (vers 200) parle de « ce genre de psaumes dont on reprend les finales lorsqu'on prie ensemble »¹⁷.

La *Tradition apostolique* (vers 215) mentionne des psaumes alléluiatiques qui se disent au début du repas pris en commun¹⁸.

D'après l'*Eucologe de Sérapion* (milieu du 4^e siècle), on chante des psaumes entre les lectures et le peuple reprend le refrain, coupé de prières¹⁹.

Saint Athanase, évêque d'Alexandrie († 373), ordonne « au diacre de dire un psaume et à l'assemblée de répondre... »²⁰.

A la même époque, saint Basile, à Césarée de Cappadoce, dit que « le peuple s'en remet à un soliste qui commence les chants et tous les autres lui répondent »²¹.

Les *Constitutions apostoliques*, compilées en Syrie vers 380, prescrivent que « lorsque le lecteur a lu deux leçons, un autre doit psalmodier les psaumes de David et tout le peuple reprend les finales »²².

Au cours de son pèlerinage à Jérusalem, vers 390, Ethérie observe qu'à l'office dominical du matin, un prêtre, un diacre et un clerc récitent chacun un psaume, auquel tout le monde répond²³.

16. Le nom de graduel vient de *gradus* (degré).

17. *De Oratione*, 27 ; P.L. 1, 1194.

18. *Tradition apostolique*, 25 ; éd. B. BOTTE. Coll. « Sources Chrétiennes », n° 11 bis, p. 103.

19. Texte dans A. HAMMAN : *La Messe. Liturgies anciennes et textes patristiques*. Coll. « Lettres chrétiennes », 9, Éd. du Centurion, Paris, p. 37.

20. *De fuga*, 24 ; P.G. 25, 676 A.

21. *Lettre* 207 ; P.G. 32, 763.

22. *Constitutions apostoliques*, II, 5, 6 ; P.G. 1, 727.

23. *Journal de voyage*, 24 ; éd. H. Pétré, S.C. n° 21, p. 197.

Saint Jean Chrysostome, à la fin du 4^e siècle, dans une homélie prononcée devant les fidèles d'Antioche, remarque : « Est-ce le lecteur qui parle ? Il le fait seul. Même l'évêque qui est là écoute en silence. Est-ce le psalmiste qui chante ? Il psalmodie seul. Mais lorsque tous répondent à son chant, alors c'est comme une voix qui sortirait d'une seule bouche²⁴. »

Saint Augustin († 430) choisit lui-même le psaume responsorial, qui est chanté intégralement²⁵. Ce psaume comporte un refrain qui est repris par tous : « Bien que ce que nous avons chanté en répondant au lecteur soit tiré du milieu du psaume, nous en ferons cependant l'amorce du sermon²⁶. » Le psaume responsorial pouvait donc être le point de départ de la prédication.

Saint Léon († 461) atteste lui aussi que l'homélie pouvait porter sur le psaume²⁷.

Pendant toute cette période, l'assemblée s'est donc associée par un répons au psaume chanté par un soliste. Du 6^e au 8^e siècle, cette psalmodie responsoriale va disparaître progressivement pour laisser la place à un graduel dont la mélodie savante ne peut être exécutée que par une schola spécialisée.

L'âge d'or du graduel.

A la fin du 6^e siècle, le psaume responsorial est encore exécuté par un soliste : diacre, sous-diacre ou clerc. Puis il est confié à un chantre. Enfin c'est tout un groupe de chantres qui est chargé de son exécution. Il est ainsi devenu « la proie de l'art », selon l'expression de J.-A. Jungmann. Au lieu de chanter tout le psaume, on ne chante plus qu'un ou deux versets très ornés. L'intérêt ne se porte plus tant sur le texte que sur la mélodie. Devant cette évolution, certains diront qu'il y a eu diminution du sens liturgique, d'autres qu'il y a eu progrès musical : selon qu'on a davantage le souci de la fonction remplie par le psaume responsorial ou le souci de la beauté musicale du graduel, on ne situe pas « l'âge d'or » à la même époque.

C'est aux 6^e et 7^e siècles que la mélodie se développa au

24. *In Epist. I ad Cor. Hom.* 36 ; P.G. 61, 315.

25. P.L. 37, 1596 et 1784.

26. P.L. 36, 435 ; cf. P.L. 38, 132, 927, 943, 950.

27. *Sermo* 3, 1 ; P.L. 54, 145.

détriment du texte²⁸. Voici comment Dom J. Froger décrit l'exécution des chants intercalaires, une fois cette évolution accomplie :

Aussitôt après la lecture de l'épître par le sous-diacre, un chantre de la schola, qui est sous-diacre lui-même, ou à défaut un clerc inférieur, monte à son tour à l'ambon avec le *cantatorium* pour chanter le répons graduel. Il chante en solo le corps du répons (d'après Amalaire, la schola exécuterait la seconde moitié du corps), puis le verset, et enfin, reprend le corps du répons. Le graduel achevé, il descend, et un autre chantre lui succède à l'ambon ; il exécute à son tour, en solo, l'Alléluia et son verset, suivi de la reprise de l'Alléluia. Dans les périodes où l'Alléluia est interdit, il chante le trait, également en solo.

Dans ces conditions, l'assemblée n'a plus qu'à écouter le chant, en étant d'ailleurs beaucoup plus sensible à la mélodie qu'au texte : la musique a tué le psaume.

La mise en place du psaume responsorial.

Nous avons retracé brièvement l'histoire du psaume responsorial devenu « graduel » et progressivement enlevé à l'assemblée des fidèles. Aussi comprend-on que la Constitution *Missale Romanum* du 3 avril 1969, promulguant le nouveau missel romain, déclare que l'usage du psaume responsorial a été restauré « en vue de la participation du peuple ». Le graduel redevient ainsi un des éléments scripturaires de la liturgie de la Parole et le lieu privilégié de la culture psalmique du peuple chrétien.

Au sujet de la manière d'exécuter ce psaume, la « Présentation générale du missel » donne les indications suivantes :

Le psalmiste, ou le chantre, ou le lecteur lui-même, après la fin de la lecture, dit le Psaume, auquel le peuple répond par un refrain (art. 90).

... Habituellement, le Psaume se prend dans le lectionnaire, car chaque texte de psaume y est relié directement à chacune des lectures : le choix du psaume dépend donc des lectures. Cependant, pour que le peuple puisse plus facilement donner une réponse en forme de psalmodie, on a choisi quelques textes de refrains et de psaumes pour les différents temps de l'année ou pour les différentes caté-

28. Sur cette évolution, cf. J. FROGER : *Les chants de la messe aux 8^e et 9^e siècles*, Paris, Desclée, 1960.

gories de saints, que l'on peut employer, au lieu du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le Psaume est chanté.

Le chantre du Psaume, ou psalmiste, dit les versets du Psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute ; habituellement aussi, elle participe par un refrain, à moins que le Psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans intercalation de refrain.

Si l'on chante, en dehors du psaume marqué dans le lectionnaire, on peut prendre soit le graduel du graduel romain, soit le psaume responsorial ou alléluatique du graduel simple, tels qu'ils sont libellés dans ces différents livres (art. 36).

Si on ne chante pas le Psaume qui suit la lecture, on doit le réciter ; mais si on ne chante pas l'Alléluia ou le verset avant l'évangile, on peut les omettre (art. 39).

Les séquences, sauf aux jours de Pâques et de la Pentecôte, sont *ad libitum* (art. 40).

Le choix du psaume.

On pourra choisir le psaume responsorial en fonction de la communauté célébrante. Diverses possibilités sont données par le texte que nous venons de citer : « habituellement », on dira le psaume propre, relié aux lectures, avec un refrain adapté ; pour faciliter la participation du peuple au refrain et au texte du psaume, on peut prendre le psaume indiqué « pour les divers temps de l'année ou pour les différentes catégories de saints » ; on peut également employer le psaume responsorial du graduel simple ou le graduel du *Graduel romain*²⁹.

On court toujours le risque de se contenter de solutions de paresse, par exemple aux funérailles le psaume 129 et le refrain : « Je mets mon espoir dans le Seigneur », alors que d'autres psaumes sont accessibles et nourrissants.

L'exécution du psaume.

On respectera le genre littéraire de chaque psaume, son contenu (on ne peut dire de la même manière les 176 versets du ps. 118, les ps. 30 et 148, le ps. 50 et le *Magnificat*), son caractère (supplication ou louange, hymne ou médita-

29. Sur le graduel du *Graduel romain*, cf. L. AGUSTONI : *Le graduel et le psaume responsorial*, dans *La tâche musicale des acteurs de la célébration*. Coll. « Kinnor », 10, Ed. Fleurus, Paris, 1968, pp. 72-74 (conditions d'emploi) et 75-77 (adaptation en musique moderne).

tion), sa disposition en versets (stiques ou strophes)³⁰. Dans le détail, on veillera au groupement des mots, à la correction des ponctuations, au tempo, au rythme, à la liaison des versets et du refrain...

Faut-il chanter ou lire le psaume ? D'abord, tous les psaumes n'appellent pas nécessairement la musique. Ensuite, l'expérience de la liturgie en français a remis en question notre habitude de chanter systématiquement ce qu'on chantait en latin³¹.

Le psaume est une proclamation, une lecture lyrique. Nous avons à chercher un style de cantillation, alors que nous n'employons guère que des récitatifs. Le psaume n'a pas à être perçu comme chant mais comme texte. Aussi bien, dans notre culture, la poésie n'est pas chantée³².

Ce qui importe, c'est de trouver un style proclamatoire qui aille du « récité » au « cantillé » ou au « chanté », selon les cas et surtout selon les possibilités du soliste. La structure lyrique et rythmique du psaume est par elle-même un élément de stylisation. Une diction plane, objective, comme incantatoire, est possible.

N'oublions pas qu'une psalmodie responsoriale chantée demande un bon interprète plutôt qu'une formule géniale. Une bonne lecture lyrique est toujours préférable à un récitatif mal chanté (ou trop perçu comme un chant, une musique, au détriment du texte à recevoir).

Quelle forme de psalmodie choisir ?

Normalement, on choisira une psalmodie responsoriale. Comme l'écrit L. Agustoni, « nous devons bien comprendre l'efficacité extraordinaire de la forme responsoriale. Sa supériorité ne dépend pas seulement de l'alternance entre soliste et assemblée, en tant que variation de contraste, mais aussi du fait que l'on crée une véritable dynamique d'action, animée d'une dynamique intérieure : l'assemblée chante ou répond sous l'impulsion du soliste et dialogue avec Dieu même³³. » Le dialogue entre Dieu et les hommes est amplifié par la puissance d'assimilation du refrain.

30. Cf. E. BEAUCAMP : *La structure strophique des psaumes*, dans *Recherches de Sc. rel.*, 56 (1968), pp. 119-124. — Voir aussi L. SABOURIN : *Un classement littéraire des psaumes*, dans *Sciences ecclésiastiques*, 1 (1964), pp. 23-58.

31. Cf. J.-Y. HAMELINE : *Le chant des psaumes*, dans *Célébrer l'Office divin*. Coll. « Kinnor », 8, Ed. Fleurus, Paris, 1967, pp. 121-143.

32. Cf. G. STEFANI : *L'acclamation de tout un peuple*. Coll. « Kinnor », 9, Ed. Fleurus, Paris, 1967, pp. 28-33.

33. L. AGUSTONI : *op. cit.*, p. 87.

La psalmodie responsoriale peut être entièrement *chantée* : le soliste chante les versets du psaume sur une formule qui suit le genre du psaume et facilite l'audition du texte, et l'assemblée répond par un refrain tiré du psaume ou proche de ce psaume. Une polyphonie reste possible pour ce refrain si le peuple y garde sa place.

Le soliste peut aussi *dire* le psaume, avec ou sans accompagnement instrumental (orgue ou autres instruments), et l'assemblée chanter le refrain.

La psalmodie responsoriale peut être entièrement *lue* dans le style qui convient.

Il est prévu également une psalmodie « directe », sans refrain, pour les cas où l'assemblée ne participe pas. Un moment de silence peut intervenir, comme à la Prière universelle. Cette solution peut être intéressante à des célébrations de funérailles et de mariage ou à des messes en semaine (la réponse *lue* est aussi possible). Mais on doit être prudent pour une telle utilisation qui ajoute une nouvelle lecture. On pourrait encore concevoir que le psaume soit dit par toute l'assemblée, mais ceci n'est certes pas à généraliser.

La psalmodie alternée n'est pas prévue dans le document romain. Elle peut être fonctionnelle dans « des communautés petites, initiées à goûter les psaumes et la Parole de Dieu dans les Ecritures » (L. Agustoni).

Le refrain d'assemblée, chanté ou lu, est repris, selon les psaumes, après chaque strophe, chaque verset ou chaque stique. N'oublions pas, d'ailleurs, le conseil de Jean Chrysostome :

Ne chantons pas les refrains par routine, mais prenons-les comme bâton de voyage... Je vous exhorte à recueillir les refrains comme des perles³⁴.

Et le texte ?

Il est souhaitable que l'on arrive rapidement à une traduction commune. Il importe de rester fidèle à la fois au sens et aux formes du langage psalmique. On doit garder la poésie des psaumes, sous peine de changer le genre littéraire, qui fait partie intégrante de la Parole de Dieu :

34. Saint JEAN CHRYSOSTOME : *Expositio in ps. 41*, 5 et 7 ; P.G. 55, 163. Cf. L. DEISS : *Concile et chant nouveau*, p. 120.

« Par la Parole révélée, Dieu nous enseigne un langage partiellement nouveau³⁵. »

Ce langage doit être également accessible au peuple qui le reçoit et le prie. Mais il vaut mieux choisir des psaumes et des versets accessibles plutôt que de changer leur forme littéraire.

Un effort d'assimilation.

Nos efforts en resteraient à un plan musical et littéraire si nous ne parvenions pas à l'indispensable intériorisation du psaume proclamé, qui implique la familiarité avec les psaumes et leur mentalité. Il nous faut retrouver l'âme d'un peuple qui est en présence de Dieu, retrouver aussi une mentalité de peuple chrétien où chaque individu dit « nous » en parlant à Dieu, au lieu de ne penser qu'à soi. Il nous faut engager un dialogue avec Dieu en lui retournant sa Parole :

De même que la pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre... ainsi ma Parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans effet, sans avoir fait ce que je veux, sans avoir accompli sa mission (Is 55, 10-11).

Les psaumes créent en nous des états d'âme nouveaux. Ils exigent une âme de « pauvre », l'entrée dans un langage accessible au seul croyant (avec les mots de la révélation : alliance, justice, paix, gloire, miséricorde...). Des films comme *Alphaville* et *Le silence* montrent les conséquences de la perte du langage et ce qui advient lorsqu'on retrouve le poids des mots « amitié » et « grâce ».

Nous connaissons trop peu les psaumes pour les savourer. La restauration du psaume responsorial avec une bonne catéchèse évangélisera le peuple chrétien. Il pourra mieux méditer la Parole de Dieu et y répondre.

Le psaume responsorial est « méditation » en ce sens qu'il favorise la méditation et l'assimilation de la Parole, non pas pendant l'audition d'une pièce musicale, mais sur un texte³⁶.

35. J. GELINEAU : *Programme musical d'une pastorale liturgique*, dans *Musique sacrée et langues modernes*. Coll. « Kinnor », 4, Ed. Fleurus, 1964, pp. 22-23.

36. Sur la technique de la psalmodie du psaume responsorial, cf. J. GELINEAU : *Psalmody en français*. Document « Eglise qui chante » n° 2, à paraître fin novembre 1969. Voir aussi le n° 66 de *Eglise qui chante*, consacré au psaume responsorial.

*
**

En conclusion, nous ne pouvons mieux faire que citer ce beau texte de L. Agustoni :

Si le mystère de l'échange entre Dieu et l'homme par la parole était vécu dans sa réalité intégrale, toute discussion sur la plus ou moins grande opportunité du psaume responsorial tomberait. Le psalmiste, techniquement préparé, userait alors bien volontiers de cette marge d'improvisation propre à la cantillation, afin de permettre à l'Esprit de se manifester librement. Et le peuple interviendrait dans sa réponse avec cette tension intérieure qui rend le chant léger, fluide et en même temps précis.

La liturgie de la parole, renouvelée dans cette expérience de foi et de communion avec l'Esprit, fera alors germer le « chant nouveau », qui n'est pas le fruit de recherches artificielles mais de l'Esprit³⁷.

Jean BATTEUX.

37. L. AGUSTONI : *Le Graduel et le psaume responsorial*, dans *La tâche musicale des acteurs de la célébration*. Coll. « Kinnor », 10, Ed. Fleurus, Paris, 1968, p. 99.